

Nous avons déjà créé des programmes qui s'inscrivent très bien sous la catégorie des sciences et de la technologie maritimes, et nous comptons pouvoir jouer un rôle efficace dans tout programme élargi à l'échelon fédéral dans ce secteur de la recherche et de l'étude qui ne cesse de prendre de l'importance en termes de maintien de la vie et même de survie du genre humain.

J'aborde la question des conférences fédérales-provinciales. Plus notre société devient complexe, plus les problèmes qui touchent les échelons fédéral et provincial se font difficiles à résoudre, plus il devient primordial de procéder à une consultation permanente entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Je note avec satisfaction que le programme des rencontres entre les gouvernements pour les prochains mois et les prochaines années est des plus chargé. Le discours du trône en fait d'ailleurs mention.

Il appartient au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership au cours de ces conférences. Les droits des provinces sont importants, ce sont les provinces elles-mêmes qui s'empressent de le faire valoir, certaines plus que d'autres. Il y a cependant un bon nombre de problèmes au Canada qui ne devraient pas être réglés uniquement par des mesures adoptées par les provinces. Aux termes de notre constitution, on ne peut les régler correctement que si les concessions faites de part et d'autre se valent, s'il y a compréhension et accord pour partager les responsabilités et collaborer à la mise en application de programmes qui répondent le mieux aux intérêts de tous les Canadiens.

Plus tard, j'espère pouvoir parler de la question des relations fédérales-provinciales dans le domaine de l'enseignement post-secondaire. Comme les honorables sénateurs le savent, des accords conclus à l'automne de 1966, et qui ont été prolongés de deux ans, expireront en 1974, et il faudra alors que les gouvernements fédéral et provinciaux en viennent à de nouvelles ententes. Dans peu de temps, j'insisterai sur le fait que les universités canadiennes devraient exercer une influence unificatrice au pays, et de ce point de vue devraient recevoir un appui à l'échelle nationale.

Il m'a également fait plaisir de voir que des conférences semblables doivent avoir lieu pour traiter de questions importantes comme le rapport du Conseil économique du Canada, les programmes de soins médicaux et de logement, les restrictions à imposer sur les titres de propriété foncière accordés à des étrangers, la sécurité du revenu et la politique industrielle.

Enfin je voudrais mentionner la section du discours qui traite des Forces armées canadiennes. Le passage qui suit m'intrigue:

Le Gouvernement entend élargir encore les possibilités qui s'offrent aux membres des Forces armées canadiennes de servir au Canada. En plus de maintenir un haut degré d'efficacité militaire, ainsi que l'exige le rôle principal et primordial des Forces armées, on mettra davantage en valeur ces nombreux domaines où les talents et la formation variés de cette fraction dévouée de la population canadienne peuvent contribuer à la réalisation des objectifs nationaux.

Ceci me paraît être une idée splendide et j'espère que lorsque les mesures seront débattues, nous ne serons pas trop figés dans nos attitudes traditionnelles. En temps de paix, nous avons un grand corps de citoyens canadiens bien entraînés et bien appuyés qui, en plus d'être prêts à défendre le pays en temps de guerre, pourraient égale-

ment se rendre utiles dans toutes sortes de domaines, en augmentant les forces civiles du pays en vue d'améliorer notre niveau de vie et la qualité de la vie chez nous.

• (2130)

Voici donc, honorables sénateurs, certains points qui ressortent du discours prononcé par Son Excellence et certains énoncés de politique qui me semblent revêtir une importance particulière. Certains ont fait la remarque que le discours du trône, cette année, est un document à caractère moins philosophique et plus pragmatique que le Parlement avait l'habitude d'entendre au cours des dernières sessions.

A mon tour, j'ai tenté de traiter de façon plus pragmatique et moins philosophique un certain nombre de questions dans l'Adresse. Toutefois, l'Adresse souligne assurément les objectifs nationaux les plus importants du gouvernement—préserver l'unité nationale et accorder des chances égales à tous les Canadiens.

Durant la récente campagne électorale, le premier ministre a parlé de «la force du pays». Depuis les élections, il a avoué qu'il avait surestimé la force du pays puisque la campagne électorale avait fourni certaines preuves que l'unité nationale n'avait pas été cimentée aussi solidement que le prévoyait le premier ministre. Il existe certainement une foule d'indices qui établissent la nécessité pour nous d'en faire bien davantage avant de pouvoir en arriver à l'égalité et à des possibilités pour tous les Canadiens.

Néanmoins, honorables sénateurs, nous avons un pays fort à mon avis, en dépit des tensions qui existent au sein de notre société et en dépit de l'obligation que nous avons de tenir compte de notre situation actuelle et de nous efforcer encore davantage à atteindre nos objectifs nationaux. Ce pays a de la force—beaucoup de force et sous bien des aspects. Nous sommes forts en ressources naturelles, notre économie est forte et il ne faut jamais sous-estimer la force et les possibilités du peuple canadien. J'ai récemment lu un rapport rédigé à l'intention de la White House Conference on the Industrial World Ahead et s'intitulant «*The United States Economy in 1990*». Les prévisions sont vraiment étonnantes et je crois que l'on peut dire que les économistes et les hommes d'affaires pensent pour la plupart que le potentiel d'expansion des affaires et de l'économie canadiennes au cours des deux prochaines décennies pourrait même dépasser celui des États-Unis. L'article dans la lettre de la Banque de Commerce dont j'ai parlé plus tôt témoigne de la confiance et, de la part d'un banquier, fait même preuve d'optimisme au sujet de nos perspectives immédiates au cours de cette année. Ce n'est là qu'une des nombreuses prévisions de ce genre qu'ont faites des économistes et des hommes d'affaires.

Utilisons pleinement nos ressources humaines et matérielles et continuons la poursuite de nos deux grands objectifs: l'unité nationale et l'égalité des chances pour tous les Canadiens.

Les citoyens de notre pays ont droit de s'attendre à ce que leur gouvernement national et leur Parlement national adoptent cette attitude. Nous ne devons pas admettre d'autres considérations, ici même ou à l'autre endroit, qui nous empêcheraient de servir de notre mieux notre pays et ses citoyens.

[Français]

L'honorable Paul C. Lafond: Honorables sénateurs, devant l'honneur qui m'échoit d'appuyer la motion visant